Partis politiques et organisations syndicales au pied du mur

Autor(en): **Simond, F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 252

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028000

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Partis politiques et organisations syndicales au pied du mur

Nous consacrons, dans ce numéro, une place exceptionnellement importante au courrier. La lettre qui suit a le mérite de poser concrètement et sans acidité des problèmes importants pour l'avenir des partis politiques et des organisations syndicales. Nous souhaitons que ces lignes soient l'amorce d'un débat sur ce sujet, dans ces colonnes au besoin (réd.).

Messieurs,

Après avoir milité, dans le PS et la VPOD, j'ai dû diminuer mes activités politiques, tout en prenant conscience d'une grave disproportion entre les résultats obtenus et la quantité d'énergie déployée, trop souvent en pure perte.
Il m'a fallu admettre qu'on ne pouvait se diviser à l'infini et qu'il y avait des choix à faire. Mais lesquels ? Je ne sais plus très bien où et comment être vraiment utile (...)

Thème de réflexion N° 1

Une loi n'est acceptée qu'à la condition de répondre à un besoin nettement ressenti par la majorité. Dès lors, la gauche me semble commettre une erreur lorsqu'elle axe en priorité ses efforts sur l'élection puis sur le travail des représentants dans les assemblées législatives et les exécutifs alors qu'il faudrait commencer par rendre la masse consciente de certains besoins.
Or l'information n'atteint, ne catéchise et n'agace finalement que des convaincus : on reste en famille.
Que de temps perdu à épiloguer sur le gain d'un ou deux sièges !
Combien de fois chacun de nous n'a-t-il pas âprement discuté, pesé chaque terme de « manifestes », de « rapports », de « résolutions », de « programmes d'action » (quelle ironie) dont le texte apparaît, généralement tronqué, dans un journal où il est relu par ses auteurs pour disparaître ensuite dans l'oubli. Efficacité ?

Thème N° 2

Place réduite et satisfaction limitée sont le lot, dans les partis traditionnels, des personnes peu douées et peu intéressées par les joutes oratoires (surtout si elles n'ont pas de dispositions spéciales pour l'encartage de bulletins de vote dans des dépliants électoraux).
Alors, qui reste, et pourquoi ? L'analyse sociologique des motivations de ceux qui assistent aux assemblées serait certainement pleine d'intérêt.
De plus l'information et la discussion coïncide généralement avec l'heure des décisions. Elles permettent surtout à quelques responsables de trouver une caution à leurs idées, et l'occasion de ridiculiser les « trouble-fête ».

Thème N° 3

Publicité, loisirs passifs, fatigue nerveuse font glisser une part croissante de la population dans une apathie troublée épisodiquement par un profond sentiment d'impuissance ; ne conviendrait-il donc pas d'étudier sérieusement les diverses formes possibles de « participation » dans *les organisations qui la préconisent* ? Y a-t-il des formes d'action *liées à la vie de tous les jours* qui permettraient à des militants d'être utiles et d'en prendre conscience, même s'ils sont peu attirés par le travail parlementaire, la discussion et le prosélitisme ? On n'y a pas assez pensé, parce que les responsables des partis se recrutent précisément parmi les « orateurs ».
N'est-il pas regrettable de constater que les partis de gauche n'ont rien retiré de la leçon que donnent des mouvements qui se consacrent, avec quelle énergie et quel sens du concret à des actions précises (Association des consommatrices, Mouvement populaire des familles, WWF, etc.).

Thème N° 4

La gauche démocratique, pas plus que ses adversaires, n'a su adapter son programme d'activité de façon cohérente aux préalables posés par la diminution des ressources naturelles et les progrès de la pollution, d'où un malaise croissant pour nombre de militants. Il ne suffit pas de parler de croissance qualitative. Déjà certains pays contingentent leur production (pétrole, bien sûr, mais aussi bois nordiques et tropicaux ; et cela continuera).
Il y a donc *un style de vie nouveau à proposer* et pour cela il faut prendre l'initiative d'expériences pilotes qui devraient être suscitées, soutenues, vécues. Quel parti, quel syndicat tente-t-il quelque chose dans ce sens ?

Thème N° 5

Ne devrait-on pas admettre qu'une des tâches principales d'un parti devrait être désormais de coordonner l'effort personnel des hommes de bonne volonté ?
Est-il toujours vrai que les hommes n'admettent une limitation de la consommation qu'à la condition que d'autres en fassent les frais ? Je croirais plus volontiers que la plupart d'entre nous doutent de l'efficacité d'un effort isolé et seraient puissamment aidés par l'assurance qu'ils tirent à la bonne corde et que d'autres s'y attellent aussi.
J'essaie d'orienter ma consommation en évitant le plus possible le gaspillage, mais sans supprimer si possible des occasions de travail. Je me passe orgueilleusement d'une auto ; ma famille fait sa musique plutôt que de nourrir le culte des vedettes ; mes légumes poussent allègrement, sans la collaboration des industries chimiques. Ai-je raison ? Dois-je acheter du thé de Ceylan alors qu'on exploite odieusement les ouvriers producteurs ? Puis-je valablement lutter contre la publicité au kilo, par exemple en renvoyant en port dû les lettres personnelles que m'adresse « Tous Loisirs » ? Puis-je, par mes achats, infléchir la production dans un sens raisonnable ? Ai-je rai-

son de préférer par exemple à un récipient en plastique une corbeille faite d'osier qui repousse, etc.

Mon parti, mon syndicat, ne me donnent aucun conseil, aucune réponse à mes questions, et pourtant quelle action ne pourraient-ils pas avoir, sans obliger pour autant leurs membres à davantage de soirées prises par des « comités ». Ils dissertent gravement du coût de la maladie, mais ignorent les efforts de ceux qui ont prouvé qu'on pouvait ne pas être malade moyennant un retour à une vie et une alimentation normales.

Ils ne sont pas réformistes, mais trop souvent résignés ; résignés à la tyrannie de l'automobile, de l'industrie des médicaments, du tabac, de la publicité, comme incapables d'imaginer qu'il y aurait d'autres remèdes que le recours à l'Etat.

Thème N° 6

Il faudrait, après avoir suscité le goût d'un comportement personnel cohérent, créer le cadre dans lequel il pourrait se manifester. Je ne peux qu'énumérer :

a) création de groupements où, en dehors de tout sectarisme, on tenterait un travail mixte : par exemple ⅔ du temps de travail consacré à la production industrielle, ⅓ à la production agricole (jardin, vergers, plein air, activités allant à la rencontre de besoins ataviques singulièrement profonds ; économie d'énergie (voir Illich !) ;

b) création d'organisations de soutien d'activités méritant d'être encouragées ; par exemple, des ateliers d'entretien du matériel ménager ou routier, ou encore une ligue de gens décidés à soutenir un artisanat adapté à la vie actuelle ;

c) création de maisons familiales construites avec la participation des futurs propriétaires (il faudrait mettre à disposition un matériel, faire des achats collectifs, intéresser des architectes) ;

d) imaginer des maisons de retraites où des vieillards pourraient cesser de se sentir devenus des fardeaux inutiles (entretien d'une basse-cour, petits travaux, sciage de bois, etc.) ;

e) créer une commission formée d'écologistes bien sûr, mais aussi de sociologues, d'économistes, de « moniteurs de vie saine », qui pourraient coordonner une consommation volontairement orientée.

Je suis bien conscient de ce que ma lettre peut avoir d'agaçant pour des lecteurs préoccupés par les mêmes problèmes ; cependant, ai-je vraiment tort de souhaiter qu'une organisation syndicale ou un parti deviennent des rassemblements de gens qui souhaitent agir et en trouvent l'occasion, avec l'aide nécessaire ? Nos organisations de gauche souffrent sans doute d'être formées d'une majorité de citadins habitués aux solutions toutes cuites.

F. Simond

Les Chambres malades de la LAMA

Une fois de plus, en matière d'assurance-maladie, les médecins et les caisses ont fait la loi : le Conseil national a accepté, en la modifiant quelque peu, la version de la loi mise au point par les Etats, et inspirée du projet commun des médecins et des assurances. La minorité de gauche s'est battue pied à pied appuyée ici et là par quelques députés bourgeois. Sans succès.

Au cours de ces débats aux Chambres les intérêts des malades n'ont pas fait le poids. On s'est mis d'accord sur une solution « raisonnable » impliquant, pour répondre au leitmotiv de la majorité, des charges supportables pour l'économie et pour les finances publiques. Soit la même chanson qui a ponctué toute l'histoire de l'assurance sociale en Suisse. Pourtant la charge globale entraînée par les projets en présence est à peu de chose près identique. Ce qui change d'un texte à l'autre, c'est la répartition de la charge; et c'est là qu'est le problème politique.

Répartition de la charge

	Actuellement	Projet PSS	Projet Etats
Assuré	75 %	48 %	64 %
Patron	4 %	36 %	20 %
Collectivité	21 %	16 %	16 %

C'est dire que l'initiative socialiste garde toute sa valeur, et particulièrement dans la mesure où elle ancre un principe clair et simple dans la Constitution : le droit à la santé. Un atout maître si l'on sait que le texte adopté par les Chambres (bientôt dépassé du reste) donnerait lieu encore à de nouvelles et interminables négociations; et ce à propos d'une question qui doit être résolue dans les plus brefs délais.

Et la pratique médicale ?

S'étonnera-t-on enfin des limites de la réflexion parlementaire au sujet de cette revision de la LAMA ? Ce serait souligner les carences d'un débat qui a pu porter sur le principe de l'assurance-maladie, sans aborder la pratique médicale elle-même. Nous reviendrons sur ce dernier aspect du problème dans un prochain article.

A nos lecteurs (suite)

Manifester votre soutien à DP, mais c'est très simple ! D'abord payer votre abonnement (33 fr., le prix n'a pas changé pour l'année prochaine) au moyen du bulletin vert encarté dans ce numéro. Le plus tôt sera le mieux pour la quiétude de l'équipe de DP à l'approche des fêtes.

P.S. 1. — Si le bulletin vert vous manque, veuillez noter que le CCP se trouve en page 1.

P.S. 2. — Des indications très lisibles de l'expéditeur facilitent grandement la tâche de l'administration.

P.S. 3. — Si vous désirez faire davantage, voir en dernière page.